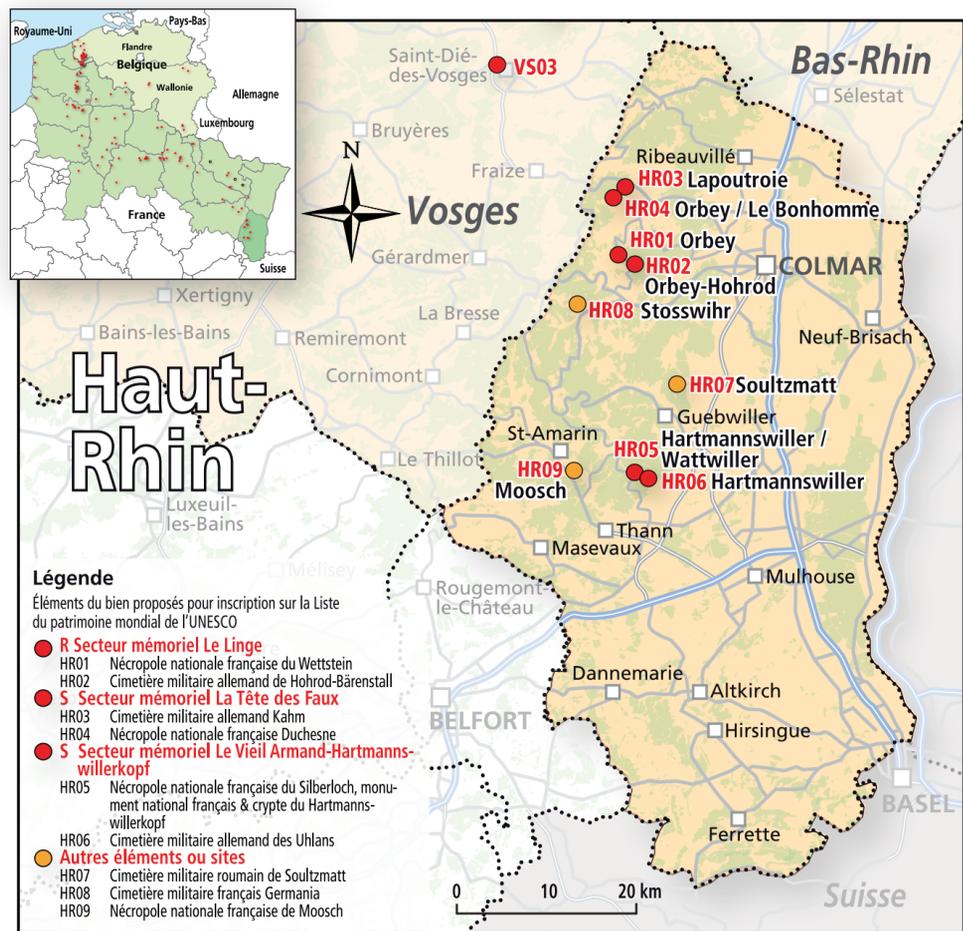


## Secteurs mémoriels et sites haut-rhinois proposés



Le Département du Haut-Rhin est membre de l'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre » et vise à obtenir l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de plusieurs sites funéraires et mémoriels du premier conflit mondial.

Le label patrimoine mondial est attribué par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) c'est-à-dire sans équivalent dans le monde et digne d'intérêt pour l'humanité tout entière.

Les sites proposés dans le Haut-Rhin, témoignent d'événements exceptionnels, ayant entraîné des pertes humaines importantes. Notre département est riche d'enseignement sur le traitement de la mort du combattant au front, en montagne et, à l'arrière, comme sur celle des prisonniers roumains c'est en zone montagneuse que sont créés originellement, in situ, des cimetières français (nécropoles françaises Duchesne, du Wettstein, Germania) et allemands (Kahm et des Uhlans). Des nécropoles d'arrière-front y sont aussi ouvertes : nécropole d'hôpital telle celle de Moosch ou de prisonniers (Soultzmatt). Enfin, au lendemain du conflit des cimetières de regroupement y sont aménagés comme en témoignent le paysage mémoriel et funéraire du Hartmannswillerkopf et le cimetière allemand de Hohrod-Bärenstall.

### Mot des co-présidents

Le patrimoine mémoriel de la Grande Guerre marque de son empreinte les paysages de nos départements. Au-delà de l'hommage permanent, individuel ou collectif, que ces cimetières, nécropoles et mémoriaux rendent à tous ces hommes, combattants ou travailleurs, venus souvent du monde entier pour mourir sur notre terre, ces sites funéraires et mémoriels diffusent, par la réflexion profonde qu'ils suscitent, un message universel de paix et de réconciliation. Ils méritent sans aucun doute d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Claude Léonard, Laurent Soman

### Mot du président et de la vice-présidente du département

L'Alsace comme sa voisine la Moselle, est intégrée dans l'Empire allemand depuis 40 ans lorsque le conflit se déclare en 1914. Elle est devenue dans la Grande Guerre tout à la fois la pomme de discorde et l'enjeu politique des deux camps, qui n'ont eu de cesse de déplacer la frontière, le long de cette ligne de front qui se fixera en milieu montagneux. Cette période a laissé des traces indélébiles dans les trajectoires familiales de ses habitants, dans la culture, dans la législation et dans les paysages dévastés d'après-guerre. Dans ces panoramas vosgiens subsistent aujourd'hui, plus ou moins visibles et connus des Hauts-Rhinois eux-mêmes, des édifices commémoratifs, des cimetières et des vestiges militaires, qui ont traversé le temps. Il faut souligner, dans l'entre-deux-guerres déjà, la reconnaissance comme lieux mémoriels des 3 champs de bataille emblématiques du Hartmannswillerkopf, du Linge et de la Tête des Faux, affirmée au travers de leur classement comme monuments historiques.

Loin du patriotisme et du nationalisme exacerbés qui participèrent à l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale, ces lieux sont devenus aujourd'hui le théâtre de commémorations apaisées et respectueuses, franco-allemandes bien souvent, où la dimension internationale et les messages de paix prédominent, preuve de la "réconciliation par-dessus les tombes" (selon la formule du VDK). À noter que, dans le Haut-Rhin, la moitié des sites retenus dans la série proposée au classement de l'UNESCO, une spécificité se dégage de la proximité des cimetières français et allemands de part et d'autre de l'ancienne ligne de front, que l'essentiel des batailles des Vosges a eu lieu en 1914 et en 1915, rappelons que la fin des combats, dont on s'apprête également à fêter les 100 ans, fut un énorme soulagement dans les deux camps, pour ces soldats survivants au milieu de tant de morts en masse, qui n'avaient pas conscience du brasier dans lequel on les avait jetés. Avec leur disparition, et puisque du temps de la mémoire nous sommes passés à celui de l'histoire, il est d'autant plus important de faire œuvre de pédagogie, de transmettre et de ne pas perdre de vue que les valeurs de l'humanité, et la valeur inestimable de l'humain, dans son individualité, doivent guider nos actions encore aujourd'hui, quelles que soient les circonstances. Conscient de cette nécessité, le Haut-Rhin soutient depuis 2013, cet ambitieux projet, comme il a soutenu dans cet esprit, le Pôle d'Excellence Rurale, qui tend à développer le tourisme de mémoire "Front des Vosges 14-18" depuis ces dernières années.

Eric Straumann  
Président du Conseil départemental du Haut-Rhin

Brigitte Klinkert  
Vice-présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin



**Soutenez la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité**  
 « des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

en allant sur le site  
<http://www.paysages-et-sites-de-memoire.fr>

en créant dans les communes possédant un site candidat un comité de soutien  
 ou en adhérant au comité de soutien existant.

## Soutenez la candidature franco-belge

« des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) »

à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

139 sites en France et en Belgique

Département du Haut-Rhin

9 sites

